



Préavis depart sans contrat

Par **loloe19**, le **21/11/2008** à **13:48**

bonjour,

j'ai signé un cdd depuis le 8/09/08 jusqu'au 08/11/08 de 2 mois, et la je travaille toujours mais je n'est pas signé de contrat je voudrais m'en aller ai je un préavis ou pas?